PLUI COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST AMIENS





LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS

CONSTAT 1, DES ELEMENTS DE PATRIMOINE INSCRIT ET CLASSE LIES AU RICHE PASSE DU TERRITOIRE

En plus de la richesse du patrimoine naturel dont dispose la Communauté de Communes Ouest Amiens, plusieurs éléments de patrimoine historique ponctuent le territoire, véritables témoins du passé.

Certains éléments ont même été inscrits, voire classés au patrimoine historique. Parmi ces éléments on compte le château et la collégiale de Picquigny, l'Abbaye du Gard à Crouy-Saint-Pierre, le pigeonnier du château d'en haut à Belloy-sur-Somme, Oppidum à la Chaussée Tirancourt, le clocher de l'église à Hangest-sur-Somme...

Ce classement implique dès lors un périmètre de protection à respecter pour le développement de futurs projets.

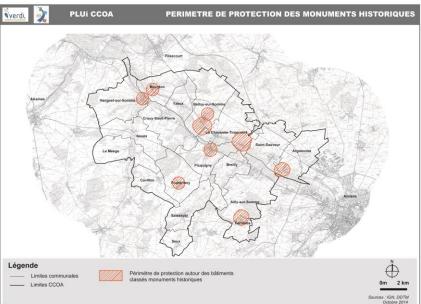
Le saviez-vous?

- 6 éléments de patrimoine classé
- 4 éléments de patrimoine inscrit
- Des éléments de patrimoine remarquables
- Un patrimoine rural quotidien

CONSTAT 2. UN PATRIMOINE REMARQUABLE CACHE ET MECONNU

D'autres éléments, non-inscrits mais néanmoins important sont les témoins du passé. Cette catégorie concerne les sites industriels (Catiche et cidrerie à Picquigny, usine et cité Carmichaël à Ailly-sur-Somme), un grand nombre de châteaux et jardins (14 jardins remarquables, quasiment chaque village a son château, ...), ... Les éléments paysagers constituent aussi ce patrimoine remarquable : canal, marais de Bourdon, d'Yzeux, de Saint-Sauveur et de la Chaussée Tirancourt, vallée notamment la vallée d'Acon ou de Tanfol, ...

Aujourd'hui, ces éléments ne sont pas mis en valeur et sont souvent méconnus par le public. De même, certains de ces éléments sont aujourd'hui fortement dégradés.







CONSTAT 3. UN PETIT PATRIMOINE QUOTIDIEN SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES AUJOURD'HUI PEU MIS EN VALEUR

Enfin le reste du patrimoine Ouest Amiénois est ce qu'on appelle une « petit patrimoine quotidien ». Ce patrimoine contribue à la qualité des espaces publics et sont témoins des coutumes locales passées et actuelles. Le patrimoine quotidien est

- Hydraulique : mares, fossés, puits
- Religieux : calvaires, chapelles
- Végétaux : alignement d'arbres ou de haies, arbres remarquables, plantes hygrophiles, distinction « village fleuris »

Ces éléments sont parfois peu mis en valeur et dégradés. Ces éléments étant constitutifs de l'identité des bourgs et des communes, il convient d'en prendre soin pour assurer des espaces publics qualitatifs.



Mare de Seux

LES PISTES DE DEVELOPPEMENT PROPOSEES PAR LE PLUI



Valoriser les éléments bâtis souvent méconnus et fermés au public



Rendre accessible le patrimoine



Révéler le potentiel des éléments de patrimoine en restaurant les éléments aujourd'hui dégradés



Un patrimoine quotidien rural à davantage révéler au cœur des bourgs



Carmichaël





